

# SYNDICAT CFTC - DOUANES

Bâtiment Condorcet – Teledoc 322 - 6, rue Louise Weiss

75703 PARIS Cedex 13

☎ : 01 57 53 29 21

cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr



## Point ministériel Coronavirus 24 avril 2020.

Un point d'information et d'échange sous forme d'audioconférence a eu lieu ce vendredi 24 avril entre les autorités ministérielles de Bercy (Gérald Darmanin, Olivier Dussopt, la SG du Ministère) et les fédérations syndicales.

### En introduction, Gérald Darmanin a rappelé les éléments suivants :

Le Premier Ministre a confié à Jean Castex la tâche de travailler sur les perspectives de déconfinement. Il a été demandé au Ministère de l'Action et des Comptes Publics de proposer un projet de déconfinement. A partir de lundi, le Premier Ministre sera en mesure de dévoiler une synthèse de l'ensemble des plans des différents ministères

**Olivier Dussopt** a complété en rappelant que nous sommes dans une phase de construction et que tous les arbitrages ministériels ne sont donc pas rendus. Les différents ministères tentent d'avoir des modalités de reprise convergentes. Nous essayons surtout de monter les projets en fonction de la santé des agents. Les modalités dépendront aussi de l'évolution de l'épidémie. Dans tous les cas, la reprise se fera progressivement.

Les **7 sujets identifiés** sur lesquels on travaille sont : restauration collective ; transports (problématique particulière de l'IDF) ; garde d'enfants ; adaptation des locaux ; équipements individuels (masques : stocks et distribution) ; télétravail ; accueil du public.

### Voici quelles ont été les principales demandes portées par les fédérations syndicales :

- Indemniser les indemnités kilométriques via les frais de mission pour ceux qui ne voudront pas prendre les transports.
- Reconduire le principe d'ASA pour garde d'enfant en tant que de besoin.
- Veiller à un nettoyage des locaux plus soutenu.
- Organiser le nettoyage des véhicules de service.
- Télétravail oui, mais attention aux risques psycho-sociaux.
- Elargir la période de déclaration de revenus pour les particuliers.
- Coût des aménagements pour la restauration collective : qui va le prendre en charge ?
- Prise en charge financière des masques ?
- Attente forte des agents sur les tests sérologiques – les rendre obligatoires. Prise de température ?
- Rentrée des stagiaires en école : s'assurer qu'elles se feront dans les conditions sanitaires voulues.
- Télétravail : le maintenir partout où le présentiel ne sera pas nécessaire.
- Personnes fragiles ou à risque : quelles conditions de reprise ?
- Pour retrouver un collectif de travail soudé, il n'aurait jamais fallu sortir l'ordonnance sur le retrait des jours de congés/RTT.

# SYNDICAT CFTC - DOUANES

Bâtiment Condorcet – Teledoc 322 - 6, rue Louise Weiss

75703 PARIS Cedex 13

☎ : 01 57 53 29 21

[cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr](mailto:cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr)



Les réponses du Ministre, du Secrétaire d'Etat, du DGFIP et de la DGDDI ont été les suivantes :

## **Olivier Dussopt :**

- Faire en sorte que les PRA (plans de reprise d'activité) soient les plus coordonnés et harmonisés possible entre ministères.
- Rentrées d'école : attendre que toutes les décisions soient prises à ce sujet (école facultative ou non).
- Nettoyage approfondi des locaux : nous y veillerons.
- Tests sérologiques : on s'en tiendra aux doctrines posées par les autorités sanitaires.
- Personnes RQTH et agents souffrant d'une ou plusieurs des 11 pathologies fragilisantes : leur porter une attention toute particulière.
- Frais de transport : problématique différente d'une région à l'autre. Nous sommes en attente d'arbitrages interministériels.
- Reconduction des ASA pour garde d'enfants : tout dépendra de la situation précise des agents et des décisions de l'Education Nationale.
- Nous ne maîtrisons pas tout et énormément de facteurs sont interdépendants les uns des autres.

## **Gérald Darmanin**

- Déconfinement ne veut pas dire fin de l'urgence sanitaire.
- But du jeu : être le plus rapidement possible opérationnels pour faire fonctionner le service public.
- Notre obligation en tant qu'employeur est de mettre à disposition tous les moyens sanitaires que la situation impose.

## **Jérôme Fournel (DGFIP)**

- Respect absolu des prescriptions sanitaires.
- ENFiP : pas de présentiel si les aménagements n le permettent pas.
- Accueil du public : uniquement sur RV et si la situation de l'utilisateur le justifie.
- Réduction au minimum du personnel appelé à travailler en présentiel

## **Isabelle Braun-Lemaire (DGDDI)**

- Même état d'esprit sur le respect des prescriptions sanitaires.
- En douane on est très dépendant des facteurs extérieurs (fraude, trafics, flux).
- Décrire les conditions de travail mission par mission, et les adapter aux contraintes sanitaires.

**Un nouveau point d'échange avec les fédérations est prévu en principe la semaine prochaine, avec communication des différents PRA dès qu'ils seront finalisés.**

**CFTC-Douanes :**  
*Sur un autre ton.*